

- [Le Nouvelliste](#) >
- [Actualités](#)
- > Pêche à la perchaude: maintien et expansion de la zone du moratoire

Publié le 16 février 2013 à 00h00 | Mis à jour le 17 février 2013 à 16h44

Pêche à la perchaude: maintien et expansion de la zone du moratoire



Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, a annoncé plusieurs mesures de restauration de l'écosystème du lac Saint-Pierre, hier soir au cours d'une conférence qu'il a prononcée à l'ouverture de l'Éco-Salon du lac Saint-Pierre.

photo: stéphane lessard



Vincent Gauthier

Le Nouvelliste

[Suivre @vince_gauthier](#)

(Trois-Rivières) Le moratoire de la pêche à la perchaude sur le lac Saint-Pierre demeure en vigueur et se retrouve même étendu à l'est du pont Laviolette sur le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la hauteur de Saint-Pierre-les-Becquets.

C'est l'une des mesures qu'a annoncées le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Yves-François Blanchet, lors d'une conférence visant à dévoiler la stratégie d'intervention pour préserver l'écosystème du lac Saint-Pierre.

«Le moratoire n'est pas la seule solution mais plutôt le début de la solution, a déclaré le ministre hier soir lors de l'ouverture de la cinquième édition de l'Éco-Salon du lac Saint-Pierre qui se déroule tout le week-end à la Bâtisse industrielle. Nous partons d'un constat navrant du lac Saint-Pierre pour en faire un modèle de développement durable, une force pour la région.»

Selon ce dernier, on pourrait devoir attendre des dizaines d'années avant que le lac Saint-Pierre soit restauré. «Les premiers résultats, j'ai bon espoir que ça se ressent en terme de mois», assure-t-il.

Tout juste avant la conférence, le ministre du MDDEFP avait rencontré les regroupements de pêcheurs pour leur faire part de ces mesures.

«Nous sommes d'accord sur deux points. A priori sur une chute dramatique des prélèvements de perchaudes et aussi sur l'objectif de rétablir les populations. À partir de là, travaillons de façon consensuelle», souhaite M. Blanchet.

Du côté des pêcheurs, le maintien du moratoire a évidemment occasionné quelques grincements de dents puisqu'ils auraient sans aucun doute préféré un autre scénario. Néanmoins, le président de l'Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre, Jean Lévesque, est prêt à

donner la chance au ministre Blanchet.

«On est déçus et on ne souhaite pas que ça dure longtemps. On aurait aimé qu'il lève le moratoire au niveau de la pêche sportive mais il y a suffisamment d'éléments qui nous permettent de penser qu'on s'en va dans la bonne direction. S'il faut attendre un an encore, on va attendre», souligne-t-il, tout en qualifiant la rencontre d'hier avec M. Blanchet de «très cordiale».

Cependant, M. Lévesque est d'avis que le moratoire ne peut s'éterniser trop longtemps, sans quoi la pêche sportive à la perchaude pourrait «définitivement» être appelée à disparaître dans un avenir rapproché. «Il y a une désertion qui va se produire. On l'a déjà

noté cet hiver alors que les gens se sont dirigés vers d'autres activités. Tous les efforts qui ont été mis au cours des 15 dernières années sont en train de s'effondrer», déplore-il.

Table de concertation régionale

Parmi les autres mesures insérées dans ce plan de restauration, le titulaire du MDDEFP et responsable de la Mauricie et du Centre-du-Québec a mentionné qu'il fallait compléter le diagnostic de l'état de santé du lac Saint-Pierre en plus d'annoncer la création d'une Table de concertation régionale. Ce dernier comité, qui sera coordonné par le comité Zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre, bénéficiera entre autres

d'une enveloppe annuelle de 125 000 \$ pour les cinq prochaines années.

D'ailleurs, le ministre Blanchet a rappelé à plusieurs reprises que l'avenir du lac Saint-Pierre passerait par les idées consensuelles provenant des intervenants du milieu. «Ils vont se donner eux-mêmes un plan de travail que nous allons accompagner, sous réserve que ce soit consensuel.»

En ce qui concerne le portrait de la situation, de nouvelles études, qualifiées d'objectives et rigoureuses par M. Blanchet, seront rapidement menées pour dresser un portrait précis de la situation.

«(L'ancien) portrait ne représentait pas vraiment le vrai portrait de la situation. Le ministre a indiqué qu'il n'était pas fermé à ce que d'autres études se fassent. Ça, c'est un pas dans la bonne direction», se réjouit M. Lévesque.

Malgré tout, bien qu'ouverte aux multiples solutions proposées par le ministre Blanchet, l'Association des pêcheurs aurait apprécié que le ministère explore plus en profondeur l'option d'abattage de cormorans pour rétablir les stocks de perchaudes. Cette option avait d'ailleurs été mise à l'essai l'été dernier mais sans plus.

«Le ministère a été un peu timide et on avait offert d'aller plus loin dans cette voie», note M. Lévesque. Selon certaines données, les cormorans consommeraient annuellement jusqu'à 14 tonnes de perchaudes.

D'autre part, un comité interministériel sera mis sur pied afin de rétablir les habitats aquatiques et regroupera les ministères du Développement durable, l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), des Ressources naturelles (MRN), de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), des Transports (MTQ) et des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Une enveloppe de 100 000 \$ sera notamment consacrée à des appels d'offres afin de mettre en valeur l'écosystème du lac Saint-Pierre.

Le ministre Blanchet a d'ailleurs souligné aux intervenants concernés qu'ils pouvaient toujours se tourner vers le fonds de diversification de 200 millions \$, créé à la suite de l'annonce de la fermeture de Gentilly-2, pour arriver à concrétiser leurs projets.